

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De l'école à la pratique : les stages en tant que passerelles

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

Dans quelques jours, les étudiants du premier semestre vont entrer à l'EPFL, alors que leurs prédécesseurs fraîchement diplômés vont commencer à mettre en pratique le bagage de connaissances dûment acquises et dûment contrôlées. 421

La formation reçue entre ces deux étapes est-elle suffisante, voire optimale? La réponse à cette question revient essentiellement à dégager un compromis entre deux exigences bien différentes.

Une école polytechnique se doit de modeler son enseignement en fonction de l'évolution des connaissances livrées notamment par la recherche. Cela signifie nécessairement l'apparition dans l'enseignement de branches plus spécialisées que dans un passé même récent. Prenons le cas de l'ingénieur civil, ce généraliste de l'ingénierie : de la résistance des matériaux à l'hydraulique, de la construction métallique à la mécanique des sols, des transports à la gestion (et l'on pourrait poursuivre cette énumération), son bagage couvre une vaste plage, dans laquelle chaque domaine évolue sans cesse. A ces connaissances spécifiques se superpose l'application des méthodes informatiques modernes, sans lesquelles ne se conçoit plus la pratique du génie civil. Quelles qu'aient pu être les branches qu'il a choisi d'approfondir, le diplômé de fraîche date n'a aucune garantie d'y trouver son avenir professionnel, d'où la nécessité d'une formation évitant toute spécialisation excessive.

C'est dire que la familiarisation avec le *state of the art* fait partie des exigences du programme d'études, au risque de surcharger ce dernier.

Le futur employeur, quant à lui, aimerait accueillir un ingénieur immédiatement opérationnel, donc raisonnablement familiarisé avec le contexte économique et humain dans lequel il doit déployer son activité. Cette exigence n'est que très partiellement satisfaite par un nouveau diplômé et les évaluations varient quant au temps nécessaire à une bonne adaptation au monde de la pratique. Peu importe qu'elles aillent de six mois à deux ans : pour une entreprise, c'est là une moins-value – temporaire, il est vrai – par rapport à un diplômé d'une ETS. De là à affirmer que le diplômé EPF est un « produit » ne répondant que mal aux exigences de l'économie, il y a un pas qu'on se gardera de franchir : ce n'est pas à cette dernière de conditionner les plans d'études, mais à leurs auteurs à tenir compte, par une soigneuse pondération, des desiderata exprimés par la pratique.

Depuis très longtemps, les étudiants en génie mécanique et électrique de l'EPFZ sont astreints à des stages pratiques, à effectuer au plus tard en cours d'études, par exemple durant les vacances universitaires. Il s'agit là d'une possibilité également offerte aux étudiants d'autres départements. On peut y voir une passerelle entre le milieu de la formation dispensée par des spécialistes de haut niveau technique et scientifique, et celui de la pratique professionnelle. Ce dernier offre un complément de formation en accueillant des étudiants en cours d'études, moyennant une rémunération honnête, certes pas munificente. Cela suppose évidemment que le stagiaire dispose déjà d'un savoir dépassant les connaissances de base et au moins d'une modeste vue d'ensemble de son domaine.

Les places de stage existent et l'offre dépasse la demande. Certes, consacrer ses vacances à un stage représente un sacrifice, financier par rapport à certains emplois temporaires, personnel si l'on renonce par exemple à un voyage au long cours. L'expérience personnelle m'a démontré – il y a bien longtemps, il est vrai – qu'un stage est un enrichissement tant humain que professionnel. Cela reste certainement vrai de nos jours.